

Éducateur Technique Spécialisé

Transmettre un savoir professionnel

L'éducateur technique spécialisé exerce les fonctions éducatives auprès de personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique. Il élabore des parcours d'insertion, met en œuvre des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités professionnelles. Il effectue l'ensemble de ce travail grâce à des compétences acquises dans le cadre d'une formation technique et/ou d'un exercice professionnel à caractère technique antérieur ainsi qu'à une bonne connaissance du monde du travail. L'éducateur technique spécialisé exerce au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Il assure l'accompagnement éducatif de personnes et de groupes dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun. Il repère et évalue les aptitudes sociales et techniques des personnes et identifie leurs besoins. L'éducateur technique spécialisé structure et coordonne des espaces d'activités professionnelles en privilégiant l'approche sociale et éducative des personnes et du groupe.

Il veille à l'équilibre entre l'épanouissement des personnes et les exigences de l'activité et/ou du travail. Dans le cadre d'un travail pluriprofessionnel, il élabore des parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle. À cet effet, il porte des projets et contribue à leur réalisation.

L'éducateur technique spécialisé participe à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel. En combinant des savoir-faire professionnels et techniques et une approche éducative, il communique ses analyses et ses expériences à d'autres professionnels dont les instances décisionnaires et ajuste ses pratiques. Il conseille pour la mise en œuvre d'actions spécifiques en lien avec son domaine d'intervention en direction des différents publics.

L'exercice professionnel

L'éducateur technique spécialisé exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail ordinaire et protégé ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés.



DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6 Durée 3 ans - Grade Licence

Formation initiale - Formation continue
Apprentissage - VAE
RNCP 37677 - CPF 330269

ADMISSION

☎ 02 31 54 42 08
✉ admission@irtsnormandiecaen.fr

INFORMATION - ORIENTATION

☎ 02 31 54 42 05
✉ blemore@irtsnormandiecaen.fr

APPRENTISSAGE - CFA PSS NORMANDIE

☎ 02 31 53 98 38
✉ administratif@cfapss-normandie.com

www.irtsnormandiecaen.fr



IRTS Normandie-Caen - 2 rue du campus - BP 10116 - 14204 Hérouville Saint-Clair Cedex

Sur notre site... Réunions Information-Orientation

INFOS
COLLECTIVES

Tous les mois

En présentiel ou en visio

Sans inscription



● PRÉREQUIS

- Être titulaire du baccalauréat et justifier de sa possession au moment de l'entrée en formation

Ou

- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au moins de niveau 4

Ou

- Bénéficier d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation

Et

- Avoir réussi l'épreuve d'admission

● INSCRIPTION

Sur Parcoursup ou sur notre site internet. Votre situation au moment de votre inscription va déterminer la modalité à suivre.

Informations sur :

www.irtsnormandiecaen.fr

● CALENDRIER

- Inscription et admission
Informations sur : www.irtsnormandiecaen.fr
- Rentrée en septembre

● COÛT

Informations sur :

www.irtsnormandiecaen.fr

Conditions d'admission

Pour entrer en formation, le candidat doit réussir l'épreuve d'admission.

Admissibilité

Constitution d'un dossier de candidature.

Épreuve d'admission

Un entretien oral individuel destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession, compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention.

Organisation de la formation

Durée

3 ans (6 semestres soit 180 crédits ECTS).

> 1 200 heures en centre de formation

> 1 960 heures de stage

La répartition des lieux de stages dans la région implique la mobilité des étudiants.

Lieu

IRTS Normandie-Caen à Hérouville Saint-Clair (14)

Contenu de la formation

La formation est composée de 4 domaines de formation (DF) :

- **DF 1** : Accompagnement social et éducatif spécialisé (450 heures)
- **DF 2** : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé (350 heures)
- **DF 3** : Communication professionnelle (200 heures)
- **DF 4** : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (200 h)

Ces 4 domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « Initiation à la méthode de recherche »

Validation et certification

La validation se construit à partir des évaluations réalisées chaque semestre (6 semestres soit 180 crédits ECTS) et est délivrée par l'IRTS.

La certification correspond aux épreuves du diplôme d'État. Pour obtenir le diplôme d'État, chaque domaine de certification doit être validé par une note d'au moins 10/20 :

- **DC 1** : Étude de relation éducative et mémoire de pratique professionnelle
- **DC 2** : Mise en situation pratique sur site qualifiant et étude de situation
- **DC 3** : Élaboration d'une communication professionnelle et analyse d'un travail en équipe pluriprofessionnelle
- **DC 4** : Dossier à partir d'un questionnement en lien avec le terrain et contrôle de connaissances

Dispenses et allègements

Informations sur :

www.irtsnormandiecaen.fr